

# *DidRo*

## **Didactique du droit A (MSDRO 31, automne 2024)**

Le droit des personnes

La résolution de cas en droit et les concepts  
juridiques

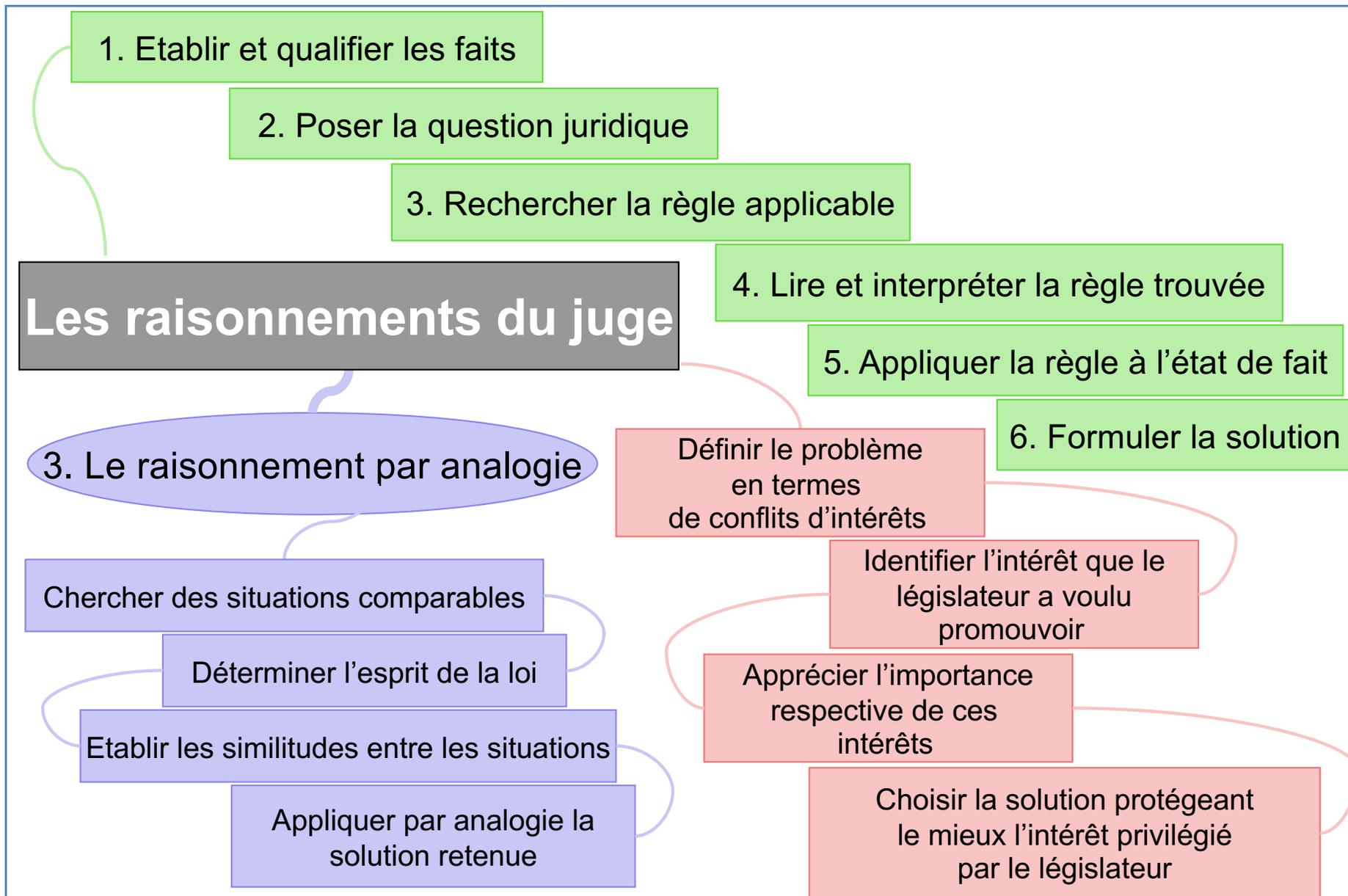
# Résoudre des cas en droit des personnes

**La démarche  
du juriste,  
encore une  
précision utile  
pour  
l'enseignant !**

**L'accent est à mettre sur la logique  
et la rigueur de la démarche, non  
sur la réponse !**

D'où l'importance de soigner les  
éléments suivants :

- le langage et la terminologie
- la présentation formelle du raisonnement qui vise l'efficacité
- le respect de chacune des étapes dans la résolution
- La cohérence entre les étapes du raisonnement



# La démarche de résolution de cas en droit

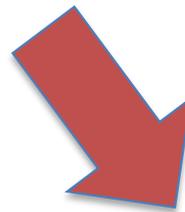
1. Etablir les faits pertinents et les qualifier juridiquement  
(les parties, les dates et lieux, les actes juridiques effectués)
2. Poser la/les question/s juridique/s à traiter  
(les principaux enjeux juridiques : qui ? veut quoi ? de qui ?)
3. Trouver la/les règle/s légale/s applicable/s  
(en vertu de quelle/s règle/s juridique/s)
4. Lire et interpréter la/les règle/s légale/s choisie/s  
(déterminer les conditions d'application et la conséquence juridique de chaque règle légale applicable)
5. Vérifier l'application de chaque règle légale à l'état de fait  
(établir le syllogisme de chaque règle retenue / raisonner par analogie / peser les intérêts juridiques en présence)
6. Proposer une solution au cas d'espèce  
(répondre de manière argumentée à la/aux question/s juridique/s)

# Une démarche illustrée en droit des personnes

- En groupe, vous analysez les productions des groupes d'élèves de l'ECGF :
  - chaque membre du groupe reçoit une série de productions d'élèves et l'analyse d'abord individuellement en annotant les copies reçues;
  - tous les membres du groupe se rassemblent ensuite et un rapporteur collecte sur le document remis les constats effectués individuellement en les généralisant (mettez en évidence les difficultés, lacunes et problèmes rencontrés par les élèves à chaque étape).

**Quelques  
productions  
d'élèves à  
propos de  
cas  
pratiques  
en droit des  
personnes**

Quels constats généraux peut-on faire quant à la résolution de cas pratiques par ces élèves ?



**Chaque étape devrait être travaillée avec les élèves pour qu'ils maîtrisent les savoir-faire nécessaires !**

# Savoir-faire 1 : maîtriser le vocabulaire juridique et qualifier juridiquement les faits

Quelles difficultés pour réaliser cette étape ?

<p>1. Établir les faits pertinents et les qualifier juridiquement</p> <p><i>hermeneutique</i></p>	<p>→ Identifier les faits pertinents n'est pas paraphraser la donnée.</p> <p>→ tendance à déjà formuler des réponses et solutions juridiques.</p> <p>→ Dieser Satz ist da, damit die Anderen glauben, dass wir gut gearbeitet haben</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>1. Établir les faits pertinents et les qualifier juridiquement</p>	<p>Analyse trop anticipée par présomptions.</p> <p>Utilisation de terminaisons juridique</p>
-----------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------

<p>1. Établir les faits pertinents et les qualifier juridiquement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- trop de faits</li> <li>- pas une bonne sélection</li> <li>- pas de liens juridiques</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Savoir-faire 1 : maîtriser le vocabulaire juridique et qualifier juridiquement les faits

Vos propositions faites durant la séance précédente :

- relier des termes juridiques avec des faits du quotidien.
- si la base d'articles de peine est (style 20 minutes / faits divers), identifier les articles de loi qui y rattacheraient.

## Savoir-faire 1 : maîtriser le vocabulaire juridique et qualifier juridiquement les faits

Quelques pistes d'exercices :

- Distinguer le langage courant du langage juridique
- Travailler régulièrement le vocabulaire des textes juridiques abordés
- Tenir un lexique des principaux termes (cf. CORNU G., *Vocabulaire juridique*, Paris, PUF, 2022; BOVET. Ch., CARVALHO A., *Glossaire juridique*, Schulthess, 2017)
- Cf. les deux ouvrages suivants (et la bibliographie sur [www.gaius.ch](http://www.gaius.ch)):
  - GILLES R., *Le français du droit* (2 cahiers : 1. *Textes et activités*, 2. *Vocabulaire*), Schulthess, 2011.
  - PENFORNIS J.-L., *Le français du droit*, Nathan, 2005

## **Savoir-faire 1 : maîtriser le vocabulaire juridique et qualifier juridiquement les faits**

Quelques pistes d'exercices :

<b>Situations de la vie quotidienne :</b>	<b>Qualification juridique des faits :</b>
<b>Jean est allé à la FNAC pour se procurer le dernier album de Lady Gaga.</b>	Jean et la FNAC ont passé un contrat de vente.
<b>Georges et Raymond, deux bûcherons expérimentés, viennent de créer une nouvelle scierie et ont engagé René pour s'occuper de la comptabilité.</b>	Georges et Raymond ont fondé une entreprise et ont passé un contrat de travail avec René.
<b>Jacques, après avoir minutieusement préparé son coup, attaque une banque, tue le garde devant la porte et dévalise quelques millions de francs.</b>	Jacques a commis un brigandage avec préméditation et un homicide, voire un assassinat.

## Savoir-faire 2 : déterminer des enjeux juridiques et poser des questions

Quelles difficultés pour réaliser cette étape ?

2. Poser la/les question/s juridique/s à traiter

Lvs. langage courant

- Ne sont pas liées au faits qu'ils ont écrits.
- Les questions ne servent pas à trouver une (des) règle(s) légale(s)
- certaines fois, les questions sont hors-sujet.
- Trop de questions ou trop peu de questions.
- Wenn du das verstehst, dann weiß, dass du ein Berliner bist!

Difficulté à poser les bonnes questions

- définir les enjeux juridiques
- pas de lien avec l'étape 1

~~Posent~~ les questions qu'ils se posent et non pas les questions juridiques à traiter.

Peu de précision dans la formulation de la question.

## Savoir-faire 2 : déterminer des enjeux juridiques et poser des questions

Vos propositions faites durant la séance précédente :

- ① À partir des articles ci-dessus, imaginez des questions/problématiques auxquelles ils pourraient répondre.
- ② Lisez les différents contextes, quelles pourraient être les questions qu'il faudrait résoudre pour passer par résoudre les conflits ?
- ③ Prenez les acteurs opposés dans le conflit : Quels sont leurs besoins ? Que veulent-ils ?
- ④ Vous êtes juge au TF, quelles sont les réponses dont vous avez besoin pour résoudre le cas ci-dessus ? Quelles questions allez-vous poser par les obtenir ?

## Savoir-faire 2 : déterminer des enjeux juridiques et poser des questions

Quelques pistes d'exercices :

### Les raisonnements du juge

Cf. exemple de l'activité à propos de l'article sur le chasseur et le chanvrier.

#### 2. La pesée des intérêts

Déterminer les différents intérêts en jeu

Définir le problème en termes de conflits d'intérêts

Identifier l'intérêt que le législateur a voulu promouvoir

Apprécier l'importance respective de ces intérêts

Choisir la solution protégeant le mieux l'intérêt privilégié par le législateur

## Savoir-faire 2 : déterminer des enjeux juridiques et poser des questions

Quelques pistes d'exercices :

A partir d'un article de presse relatant un fait divers...

Les intérêts publics en cause :

Les intérêts privés en cause :

De la confrontation des intérêts en présence naissent des conflits que l'on peut formuler sous la forme de questions

Les questions brutes qui se posent :

Les questions formulées de manière juridique :

### Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement

Quelles difficultés pour réaliser cette étape ?

3. Trouver la/les règle/s légale/s applicable/s	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choix du bon alinéa → semble poser soucis → lien étape 2 / ce qui a été vu en classe</li><li>• la plupart du temps des bons articles sont choisis, mais ils ont parfois de la peine à cadrer le choix des articles</li><li>• 2/3 articles du canvas aide mais pas de lien avec les questions → étape 2</li><li>• A articles ne sont pas cités correctement (note)</li></ul>
-------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pas de recherche d'exceptions, on s'arrête à l'article - réponse..

Recopient les articles (ne citent pas les conditions/conséquences) → (4)

### Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement

Vos propositions faites durant la séance précédente :

→ tableau avec liste des abréviations à compléter par les ét.

| article ↔ art.

| alinéa ↔ al.

| Code Civil ↔ CC

→ a) situation → domaine du droit à définir / public / privé

b) situation → Code à définir en fonction du domaine du droit

c) situation → Article à retravailler en utilisant la table des matières du code

### **Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement**

Quelques pistes d'exercices :

1. Déterminer si l'on se trouve dans le droit public ou dans le droit privé (utiliser les critères des personnes en cause, de la subordination et des intérêts)
2. Déterminer le domaine spécifique du droit en fonction du tableau des grands domaines du droit
3. Déterminer le texte de loi concerné
4. Déterminer la disposition topique
5. Citer correctement l'article utilisé

## Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement

Quelques pistes d'exercices :

Müller Ch., Gehrig L., Hirt Th.,

*Introduction au droit – Compétences de base en gestion; Principes et méthodes théoriques avec exemples, exercices et solutions,*

Compendio Bildungsmedien, 2011 (chap. 3 de la première partie).

### Table des matières

	A propos de cette série d'ouvrages	5
	Avant-propos	6
Partie A	Qu'est-ce que le droit?	7
	<b>Introduction</b>	<b>8</b>
<b>1</b>	<b>Qu'est-ce que le droit et à quoi sert-il?</b>	<b>9</b>
1.1	Droit, coutume, usage et morale	9
1.2	Comment procéder lorsque les règles de conduite ne peuvent empêcher un conflit?	11
	<b>Exercices</b>	<b>12</b>
<b>2</b>	<b>Structure de notre ordre juridique</b>	<b>13</b>
2.1	Source d'une norme – Droit légal, coutumier et jurisprudentiel	13
2.2	Priorité d'une norme – Constitution, loi et ordonnance	15
2.3	Champ d'application d'une norme – Droit fédéral, cantonal et communal	16

### 3 Travailler sur des textes de loi

Objectifs didactiques: après avoir étudié ce chapitre, vous saurez...

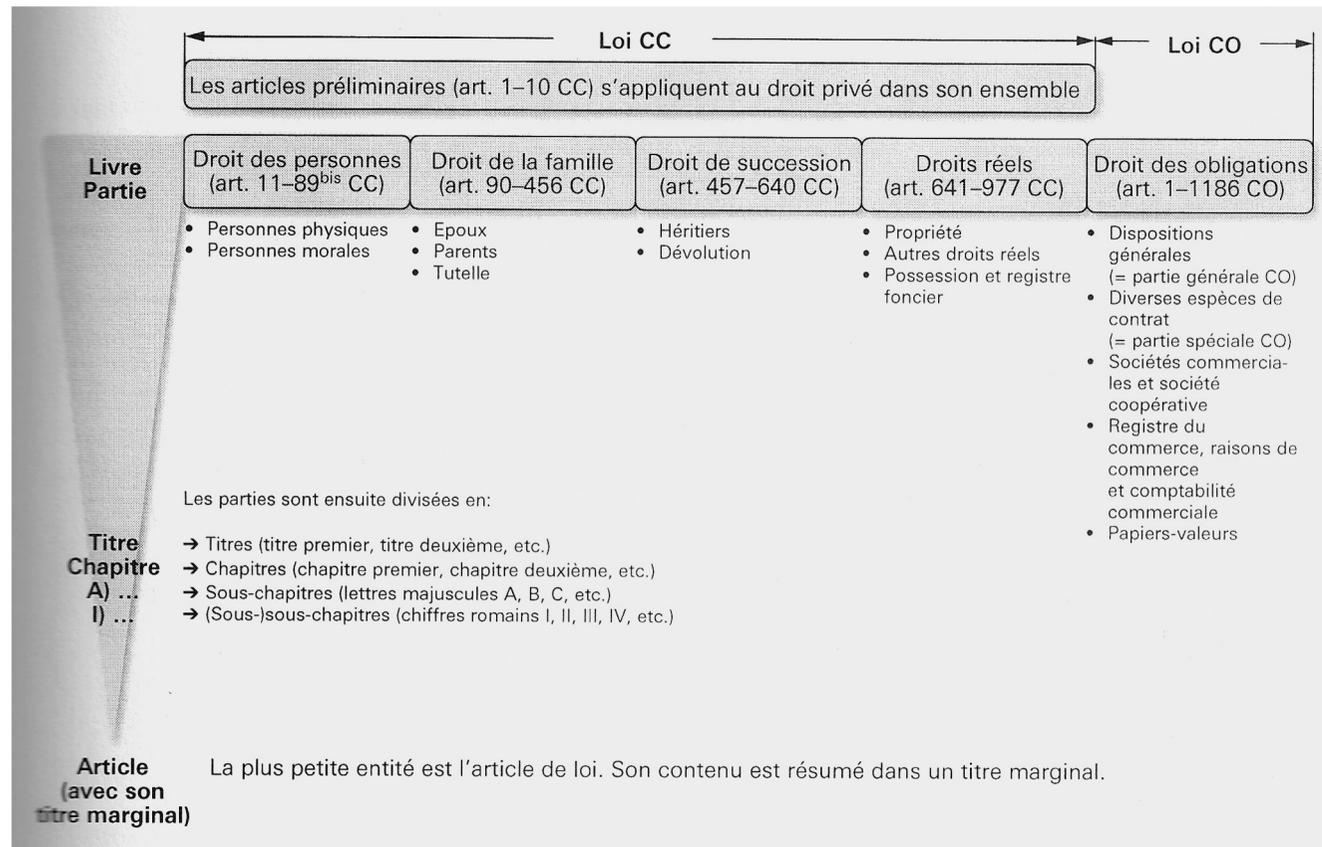
- présenter la structure interne du CC et du CO.
- citer les articles de loi sous une forme correcte.
- expliquer comment trouver les articles correspondants dans le CC et le CO et résoudre ainsi des problèmes juridiques simples.

Mots-clés: article, chapitre, livre, partie, s., ss., titre, titre marginal

# Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement

Quelques pistes d'exercices :

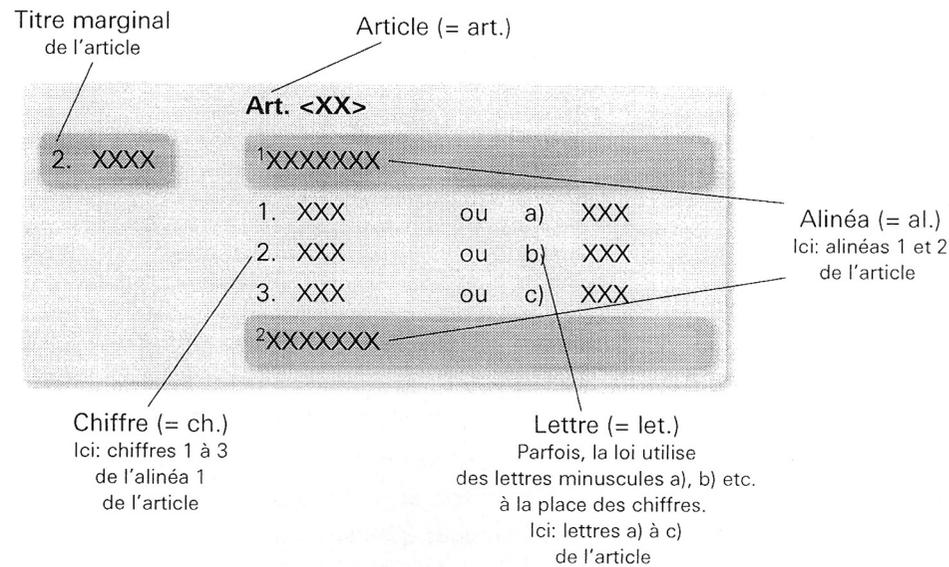
## Connaître la structure des textes légaux utilisés



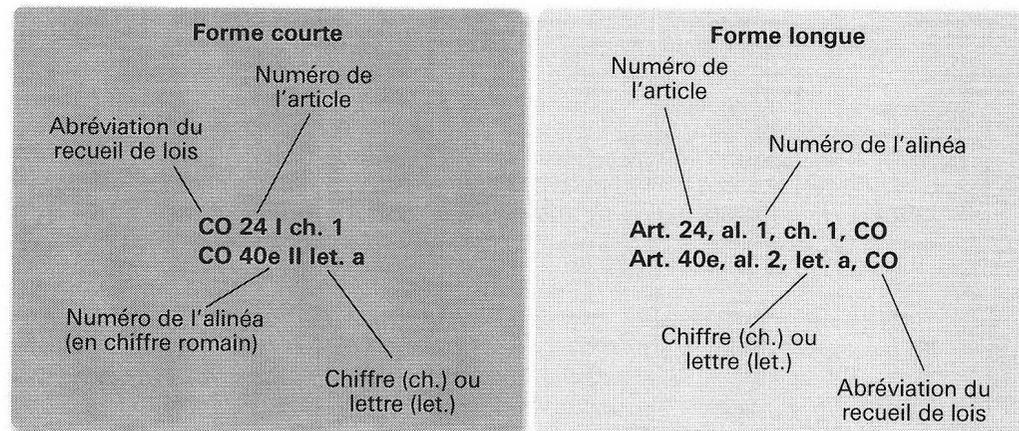
# Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement

Quelques pistes d'exercices :

Connaître la structure d'une règle légale



Citer un article de loi



## Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement

Quelques pistes d'exercices :

Trouver une règle légale topique dans l'ordre juridique et la citer correctement

Mettez une croix dans la bonne case, puis justifiez votre réponse en appliquant au moins deux critères pertinents.	Droit public	Droit privé
1. Le garde-pêche Marcel a surpris Michel en train de pêcher à la dynamite dans le lac de Morat. Comme cela est interdit par la loi sur la pêche, il retire immédiatement le permis de Michel et le dénonce au juge pour braconnage.	X	
Justification : <b>Critère des intérêts en cause : il s'agit ici de sauvegarder l'intérêt de la faune sauvage qui est un intérêt public</b> <b>Critère de la subordination : le garde-chasse et le juge sont dans une position de force face à Michel qui ne peut que se soumettre à l'autorité étatique agissant en tant que détentrice de la puissance publique</b>		

Formulation	Abréviation correcte de l'article de loi cité :
L'alinéa deux du deuxième article du Code civil suisse interdit l'abus de droit.	CC 2 II ou art. 2 al. 2 CC
Selon le chiffre 2bis de l'alinéa premier de l'article 10 de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, le préposé de l'office des poursuites doit se récuser si l'affaire concerne des intérêts de ses parents.	LP 10 I ch.2bis ou art. 10 al. 1 ch. 2bis LP

## Savoir-faire 4 : lire une règle légale

Quelles difficultés pour réaliser cette étape ?

<p>MAJEURE</p> <p>4. Analyser la/les règle/s légale/s choisie/s</p>	<p>Mélange 4/5 quand canvas pas détaillé</p> <p>Étape difficile</p>
---------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------

- Aide les élèves de faire une mise en commun avant l'étape 4 + mise en place du canva (conditions vs conséquence)
- Sans structure : difficulté à identifier les conditions
- parle toujours d'un "enfant" → pas de qualification avec les bons termes → déjà dans l'interprétation → étape 5
- Peine à analyser les articles pas vus en classe

## Savoir-faire 4 : lire une règle légale

Vos propositions faites durant la séance précédente :

- Distinguer les articles de loi, souligner les termes importants, ajouter des synonymes, des mots-clés conditionnels (en bleu) et des conséquences (en rouge).

1. Lire ensemble un article  
→ le décomposer

2. Effectuer la même action individuellement

3. Corriger

## Savoir-faire 4 : lire une règle légale

Quelques pistes d'exercices :

Identifier les éléments qui composent la règle légale :

- Une ou plusieurs propositions subordonnées (*Si...*, *Celui qui...*, *Lorsque...*, ...; elles peuvent être **positives, négatives, simples, alternatives, cumulatives, exclusives, disjonctives**) indiquant les conditions d'application de la règle (= état de fait visé par la règle)
- Une proposition principale indiquant l'effet juridique attaché à l'état de fait (= la conséquence juridique)

## Savoir-faire 4 : lire une règle légale

Quelques pistes d'exercices :

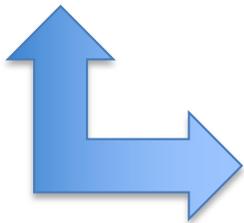
### Art. 36 Restriction des droits fondamentaux

1 Toute restriction d'un droit fondamental doit être fondée sur une base légale. Les restrictions graves doivent être prévues par une loi. Les cas de danger sérieux, direct et imminent sont réservés.

2 Toute restriction d'un droit fondamental doit être justifiée par un intérêt public ou par la protection d'un droit fondamental d'autrui.

3 Toute restriction d'un droit fondamental doit être proportionnée au but visé.

4 L'essence des droits fondamentaux est inviolable.



**Si** on a une base légale

**Si** un intérêt public prépondérant existe ou **si** la protection d'un droit fondamental d'autrui est prioritaire

**Si** on respecte le principe de proportionnalité

**Si** le noyau intangible du droit fondamental en cause est respecté

**Alors**, selon l'art. 36 Cst, la restriction d'un droit fondamental est admissible au regard de la Constitution

## Savoir-faire 4 : lire une règle légale

Quelques pistes d'exercices :

### CO 41 I

#### A. Principes généraux I. Conditions de la responsabilité

1. Celui qui cause, d'une manière illicite, un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par négligence ou imprudence, est tenu de le réparer.

#### Conditions cumulatives

1. Auteur = personne au sens juridique

2. Victime = personne au sens juridique

3. Dommage

4. Illicéité

5. a) Intention OU b) Négligence/Imprudence (conditions alternatives) (= Faute)

6. Rapport de causalité entre comportement et dommage

## Savoir-faire 4 : lire une règle légale

Quelques pistes d'exercices :

Contrat de travail	Contrat d'entreprise	Contrat de mandat
<p>Art. 319 I CO Par le contrat individuel de travail, le travailleur s'engage, pour une durée déterminée ou indéterminée, à travailler au service de l'employeur et celui-ci à payer un salaire fixé d'après le temps ou le travail fourni (salaire aux pièces ou à la tâche).</p>	<p>Art. 363 CO Le contrat d'entreprise est un contrat par lequel une des parties (l'entrepreneur) s'oblige à exécuter un ouvrage, moyennant un prix que l'autre partie (le maître) s'engage à lui payer.</p>	<p>Art. 394 CO (al. 1 et 3) Le mandat est un contrat par lequel le mandataire s'oblige, dans les termes de la convention, à gérer l'affaire dont il s'est chargé ou à rendre les services qu'il a promis. Une rémunération est due au mandataire si la convention ou l'usage lui en assure une.</p>
<p>Si...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>une</u> personne s'engage à travailler ;</li> <li>- <u>au</u> service d'une autre (relation de subordination) ;</li> <li>- <u>pour</u> une certaine durée ;</li> <li>- <u>en contre-partie</u> d'un salaire.</li> </ul>	<p>Si...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>une</u> partie s'engage à réaliser un ouvrage pour une autre (<u>sans</u> relation de subordination) ;</li> <li>- moyennant un prix que l'autre partie s'engage à payer.</li> </ul>	<p>Si...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>une</u> partie s'engage à gérer une affaire ou à rendre des services à une autre (<u>sans</u> relation de subordination) (<u>sans</u> promettre un résultat) ;</li> <li>- une rémunération est versée selon la convention ou l'usage.</li> </ul>
<p>Alors il s'agit d'un contrat de travail.</p>	<p>Alors il s'agit d'un contrat d'entreprise.</p>	<p>Alors il s'agit d'un contrat de mandat.</p>

## Savoir-faire 5 : interpréter une règle légale

Quelles difficultés pour réaliser cette étape ?

5. Vérifier l'application de chaque règle légale aux éléments de l'état de fait

• difficulté d'analyse des conditions pour les appliquer à l'état de fait

Mélange 4/5 quand canvas pas détaillé  
Étape difficile

N'expliquent pas "pourquoi", n'appliquent pas au cas d'espèce

## Savoir-faire 5 : interpréter une règle légale

Vos propositions faites durant la séance précédente :

- Où se trouve la règle dans la loi ?  
Pourquoi cette règle a-t-elle été créée ?
- Essayez de définir à quel endroit se trouve cette règle dans le texte de loi.
  - Parmi les options suivantes, lesquelles pourraient-elle avoir été ~~les~~ à l'origine de la création de cette règle ?

## Savoir-faire 5 : interpréter une règle légale

Quelques pistes d'exercices :

- Lire et analyser des textes de doctrine ou de jurisprudence pour identifier les problèmes d'interprétation
- Lire et analyser des règles de droit relativement simples pour proposer des interprétations

### Art. 257

E. Obligations du locataire  
I. Paiement du loyer et des frais accessoires  
1. Loyer

Le loyer est la rémunération due par le locataire au bailleur pour la cession de l'usage de la chose.

### Art. 257a

2. Frais accessoires  
a. En général

<sup>1</sup> Les frais accessoires sont dus pour les prestations fournies par le bailleur ou un tiers en rapport avec l'usage de la chose.

<sup>2</sup> Ils ne sont à la charge du locataire que si cela a été convenu spécialement.

## Savoir-faire 5 : interpréter une règle légale

Quelques pistes d'exercices :

### CO 41 I

#### A. Principes généraux I. Conditions de la responsabilité

<sup>1</sup> Celui qui **cause**, d'une manière illicite, un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par **négligence ou imprudence**, est tenu de le réparer.

**Argument littéral** : l'analyse du texte de la règle permet de déterminer 6 conditions d'application de cet article (auteur, victime, dommage, illicéité, intention ou négligence, causalité)

**Argument historique** : l'analyse de la genèse de la règle permet de dire que la notion de négligence englobe également la notion d'imprudence (cette dernière n'étant donc pas une condition supplémentaire)

**Argument systématique** : l'analyse de la place de la règle de 41 CO dans le système de la loi permet de limiter les cas de 41 CO aux cas généraux, à l'exclusion des cas spéciaux réglés par les articles CO 54 ss

**Argument téléologique** : l'analyse du but de la règle permet de comprendre qu'une causalité naturelle n'est pas suffisante pour rendre responsable l'auteur du dommage, mais que cette causalité devra être plus spécifique, soit adéquate

## Savoir-faire 6 : établir un syllogisme judiciaire

Quelles difficultés pour réaliser cette étape ?

6. Proposer une solution au cas d'espèce

- ils ont de la peine à donner une solution, ils réécrivent ce qu'ils ont déjà fait ou disent juste "oui" ou "non"
- ils répondent sans faire de lien avec les étapes 4 et 5 et avec la question de départ.

Lien entre solution et logique d'analyse  
trop de raccourcis  
produites  
n'a pas lieu,

Pas de synthèse, ne répondent pas à la question de l'étape 2.

## Savoir-faire 6 : établir un syllogisme judiciaire

Vos propositions faites durant la séance précédente :

- Exercice simple sur des exemples de syllogisme non juridique  
→ dire si raisonnement logique ou non (V/F)
- Exercice sur des syllogismes juridiques simples (avec 1 seule condition)  
→ ils doivent déterminer la conclusion sur la base de la majeure et de la mineure proposée
- Au sein d'un exercice donné, demander aux élèves de retrouver la majeure, la mineure et la conclusion
- Demander aux élèves de créer un syllogisme simple logique et un autre illogique (syllogisme VS sophisme)

## Savoir-faire 6 : établir un syllogisme judiciaire

Quelques pistes d'exercices :

Faire développer des syllogismes simples à partir de différentes règles légales..

### Chapitre II: Des conditions du mariage

#### Art. 94<sup>139</sup>

A. Capacité

Le mariage peut être contracté par deux personnes âgées de 18 ans révolus et capables de discernement.

#### Art. 95

B. Empêchements  
I. Lien de parenté<sup>140</sup>

<sup>1</sup> Le mariage est prohibé entre parents en ligne directe, ainsi qu'entre frères et sœurs germains, consanguins ou utérins, que la parenté repose sur la descendance ou sur l'adoption.<sup>141</sup>

Jean et Jeanne sont deux jeunes gens très amoureux qui désirent se marier. Jean a 19 ans et Jeanne en a 20 ; mais Jean souffre d'une forme de schizophrénie qui l'oblige à des internements réguliers dans des hôpitaux psychiatriques.

Proposez un syllogisme judiciaire pour savoir si ces deux personnes peuvent se marier officiellement.

## Savoir-faire 6 : établir un syllogisme judiciaire

Maintenant vous pouvez reprendre la démarche en 6 étapes déjà proposée!  
Faites apprendre cette démarche à vos élèves, puis donnez-leur n'importe quel cas à résoudre...

## Quelques pistes d'exercices :

**Démarche de résolution de cas pratiques en droit**



- 1. Établir les faits pertinents et les qualifier juridiquement (les parties, les dates et lieux, les actes juridiques effectués)**

Déterminer les faits pertinents d'un point de vue juridique.  
Utiliser un vocabulaire juridique adéquat et établir une chronologie des faits retenus en mentionnant les personnes et les lieux.
- 2. Déterminer la/les question/s juridique/s à traiter (les principaux enjeux juridiques : qui ? veut quoi ? de qui ?)**

D'après les faits retenus, relever ce que chaque partie désire.  
Identifier les intérêts qui s'opposent pour repérer les problèmes juridiques.  
Formuler en utilisant le langage courant, la/les question/s en utilisant les termes juridiques adéquats.
- 3. Trouver la/les règles/s légale/s applicable/s juridiquement**

Connaitre la structure principale des lois suisses, savoir lire et citer l'index du code.  
Connaitre la structure d'un article de loi et trouver la/les règle/s légale/s topique/s.
- 4. Déterminer les conditions d'application et la conséquence juridique de chaque règle légale applicable (lire la/les règle/s légale/s)**

Connaitre la structure d'une règle légale et déterminer les conditions d'application et la conséquence juridique.  
Interpréter si besoin est, les éléments de chaque règle légale pour déterminer la portée des conditions d'application et des conséquences juridiques : interprétation littérale, historique, téléologique ou systémique.
- 5. Vérifier l'application de chaque règle légale aux éléments de l'état de fait (établir le syllogisme de chaque règle retenue : faire les liens entre les faits et les règles légales retenues)**

Pour chaque règle légale topique :  
Reprendre toutes les conditions légales identifiées.  
Reprendre les faits retenus et qualifiés juridiquement.  
Vérifier toutes les conditions légales sont remplies dans le cas d'espèces en faisant les liens entre l'état de fait et la règle légale.  
Attribuer ou non la conséquence juridique au cas d'espèce.
- 6. Proposer une solution au cas d'espèce (répondre de manière argumentée à la/les question/s juridique/s)**

Proposer une synthèse de l'application, ou non, de chaque base légale.  
Répondre à chaque question juridique posées de manière argumentée, soit en citant chaque fois l'article de loi dont la conséquence juridique s'applique, ou ne s'applique pas, en espèce.  
Rédiger une brève conclusion en résumant l'ensemble des conséquences juridiques trouvées par l'analyse du cas.



**cpnv**  
Centre professionnel  
du Nord vaudois

Céline Sengphrachanh & Théo Zimmermann

On ne demande certes pas aux élèves de développer un raisonnement aussi approfondi qu'un professionnel du droit pourrait le faire, mais toutes les étapes peuvent, et même devraient, être suivies.

La rigueur du raisonnement étant le propre de la pensée juridique, chaque étape est essentielle et on ne peut avancer dans la résolution d'un cas sans avoir passé par chacune d'elles.

On peut toutefois travailler de manière rigoureuse chaque étape du raisonnement de façon indépendante, sans toujours exiger une résolution complète...



## Quelques références sur la méthodologie juridique

- Le Roy Y., Schoenenberger B., *Introduction générale au droit suisse*, Schulthess, 2015.
- Tercier P., Roten Ch., *La recherche et la rédaction juridiques*, Schulthess, 2016.
- Manai D., *Clés pour une introduction au droit*, Stämpfli, 2012.
  
- Bonnard J., *Méthode de travail de l'étudiant en droit*, Hachette, 2018.
- Grach N. (dir.), *Lire et comprendre le droit; Méthode et illustration*, Foucher, 1999.
  
- Prod' Hom R., Muzny P., *Raisonnement et rédaction en droit public général : la dissertation juridique*, Université de Genève, 2009.
- Pichonnaz P. (éd.), *Exercices en droit de la famille*, Schulthess, 2010.
- Donatiello G., Vaerini M., Werly S., *Le raisonnement et la rédaction juridiques : exercices en droit de la communication*, Stämpfli, 2014.